

## CHARTRE DE L'ADHÉRENT

### Adhésion

L'adhésion est validée lorsque l'adhérent a signé la présente charte, rempli le dossier d'adhésion et réglé la cotisation annuelle. Elle est reconduite tous les ans sous réserve de règlement de la cotisation le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

### Évolution d'un adhérent

Lorsqu'il retrouve un emploi, l'adhérent devient "adhérent ressource" et continue à régler sa cotisation annuelle. Dans ce cas il bénéficie des services offerts par l'Association. Il peut être sollicité pour aider l'Association ou d'autres adhérents.

### Confidentialité

L'adhérent s'engage à la plus stricte confidentialité quant aux informations échangées :

- durant les réunions de l'Association
- dans le cadre des activités couvertes par l'Association
- dans la partie privée du site internet [www.nouvelle-donne.fr](http://www.nouvelle-donne.fr)

### Représentation de l'Association

Un adhérent de l'Association autre qu'un membre du Bureau n'est pas habilité à représenter l'Association, notamment à prendre des engagements au nom de celle-ci, sauf délégation explicite d'un membre du Bureau. Par contre il peut et doit faire connaître et promouvoir l'Association.

### Éthique

La règle étant l'interactivité et la solidarité conformément aux statuts, l'adhérent s'engage à rechercher et partager toute information qui pourrait être utile à l'Association ou à un autre adhérent. Ceci dans le cadre de ses visites d'entreprises, de ses recherches dans la presse ou internet, de ses contacts dans son réseau ou lors des différentes manifestations.

### Visites d'entreprises au nom de l'Association

L'adhérent effectue les visites d'entreprises ou d'organismes au nom de l'Association en binôme. Cette prospection ne peut, ni ne doit, avoir d'autre objectif que la mise en relation de l'Association avec les employeurs. Si, au cours d'une visite, une opportunité de poste à pourvoir est décelée, le binôme peut présenter un, ou plusieurs, miniCV correspondant au poste et examiner avec l'interlocuteur la meilleure manière de procéder pour que l'adhérent (les adhérents) concerné(s) se porte(ent) candidat(s).

A ..... le .....

Nom et prénom : .....

Signature précédée de la mention *Lu et approuvé* :